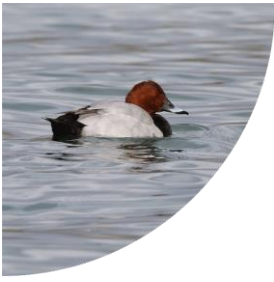


# LA BASE D'ARC-SUR-TILLE: SYNTHÈSE ORNITHOLOGIQUE DE L'ANNÉE 2016, ANALYSE DU SITE ET PERSPECTIVES

Régis DESBROSSES



**La plaine des Tilles en amont de la commune d'Arc-sur-Tille recèle un nombre assez considérable de gravières en eau, dont certaines ont plus de 50 ans. Pour la plus récente, la plus vaste en superficie, les extractions se sont terminées en 2000. Depuis le début de l'exploitation, elle est destinée à devenir une base de loisirs avec une plage. Nous proposons une présentation ornithologique pour l'année 2016 de ce site à partir de 2 sources : la base de données de la LPO 21 et un suivi printanier 2016 des oiseaux nicheurs cartographiés dans la « zone nature » du plan d'eau. Cet inventaire sera comparé à un relevé ornithologique similaire réalisé en 2013.**

Au cours de l'année 2016, 127 espèces d'oiseaux y ont été observées et 3011 données ornithologiques ont été enregistrées sur la base de données de la LPO 21. Cet inventaire fait d'Arc-sur-Tille la 5<sup>ème</sup> commune la plus riche en oiseaux recensés du département de la Côte-d'Or. Cette richesse ornithologique est incontestablement due à ce plan d'eau et ses annexes, qui constituent un site attractif pour de nombreuses espèces d'oiseaux, dont certaines exceptionnelles. Aussi, les ornithologues locaux et, dès qu'une espèce remarquable est notée, les ornithologues du département et au-delà, fréquentent le site, facile d'accès.

Cette prospection régulière, très précise et approfondie, est ainsi assurée, tout au long de l'année sauf en période estivale puisque le site, qui dispose d'une belle plage et d'une eau de qualité, peut accueillir par jour plus de 5000 adeptes de la baignade surveillée. Cette fréquentation induit un dérangement considérable et le plan d'eau perd alors de son intérêt naturaliste.

Cette gravière est jeune, très productive, vaste (30 hectares), non chassée et dans un environnement non forestier. Ces caractéristiques expliquent sans doute le fait qu'il apparaisse désormais comme un plan d'eau original pour le département du point de vue de sa biodiversité.



La Macreuse brune s'alimente d'écrevisses. Le lac a accueilli 8 individus au cours de l'hiver 2016-2017 (R.Soudagne)



Stoppées au cours de leur migration printanière vers la Baltique, 154 Mouettes pygmées stationnent sur la plage du lac, un nombre record en Côte-d'Or (S.Desbrosses)



La Rémiz penduline, rare en Bourgogne, a déjà visité la petite roselière en octobre (G.Bedrines)

## La Biodiversité ornithologique en 2016

Liste des 127 espèces d'oiseaux notées en 2016 (données issues de la base de données [www.oiseaux-cote-dor.org](http://www.oiseaux-cote-dor.org)).

Dans la liste suivante sont répertoriées toutes les observations, et pour chaque espèce sont précisés : observations (obs.) ; période de présence ; nombre remarquable d'individus de l'espèce.

Les espèces localement rares ou peu communes sont grisées.

Une donnée correspond à une espèce, à une date, à un lieu. Exemple de donnée : 385 Foulques le 27 octobre ou encore un Chevalier guignette le 14 avril.

**Accenteur mouchet** : 27 obs., toute l'année.

**Alouette des champs** : 5 obs., en mai-juin et octobre.

**Balbusard pêcheur** : 6 obs. 21, 29 mars, 16 avril, 23 août, 1<sup>er</sup> et 19 septembre.

**Bec-croisé des sapins** : 2 le 22 décembre (de passage).

**Bergeronnette des ruisseaux** : 10 obs., 5 février et d'octobre à décembre.

**Bergeronnette grise** : 63 obs., toute l'année, plus de 120 le 15 mars, 40 en dortoir le 28 septembre, 100 le 25 octobre.

**Bergeronnette printanière** : 15 obs. du 26 mars au 12 septembre.

**Bouvreuil pivoine** : 14 obs. dont 13 entre le 5 février et le 27 mars, et une le 17 novembre. Un groupe de 5 le 25 février.

**Bruant des roseaux** : 21 obs. du 1<sup>er</sup> janvier au 21 mars et du 20 octobre au 31 décembre.

**Bruant jaune** : 5 obs., du 14 avril au 27 mai et le 10 octobre.

**Bruant proyer** : 9 obs. du 14 mars au 31 mai et le 1<sup>er</sup> décembre.

**Buse variable** : 26 obs., toute l'année.

**Canard chipeau** : 34 obs., 1 à 3 individus du 11 janvier au 16 avril, puis du 20 octobre au 18 décembre, dont 14 le 14 novembre.

**Canard colvert** : 62 obs., toute l'année. 38 le 23 janvier, plus de 100 le 17 décembre ; 1 nichée de 9 juv le 23 avril, 2 nichées de 6 et 4 juv. le 1<sup>er</sup> mai ; une nichée de 3 juv le 12 mai, 1 nichée de 6 le 18 juillet.

**Canard siffleur** : 12 obs. 2 à 4 individus du 10 octobre au 16 décembre.

**Canard souchet** : 8 obs. 2 à 4 individus les 15, 21 et 14 février ; 7, 16 et 23 avril ; 4 et 26 octobre. Un groupe de 21 le 23 avril dont un individu albinos.

**Chardonneret élégant** : 51 obs. dont des groupes de

plus de 15 à partir du 08 novembre (noté ce jour-là avec les Tarins des Aulnes). Toute l'année.

**Chevalier gambette** : 1 le 17 avril.

**Chevalier guignette** : 9 obs. ; passage pré-nuptial du 16 avril au 12 mai, puis post-nuptial du 14 juillet au 26 octobre.

**Choucas des tours** : groupes en hivernage avec les Corneilles noires.

**Corbeau freux** : non compté

**Corneille noire** : toute l'année, 31 obs. dont plus de 200 au dortoir le 20 novembre.

**Coucou gris** : 7 obs. du 9 avril au 5 mai.

**Cygne de Bewick** : 1 le 5 mars.

**Cygne tuberculé** : 27 obs., toute l'année, max 8 le 10 mai.

**Epervier d'Europe** : 8 obs., toute l'année.

**Etourneau sansonnet** : 15 obs. Toute l'année, groupe de plus de 60 le 21 septembre.

**Faisan de colchide** : 2 obs.

**Faucon crécerelle** : 12 obs. Toute l'année.

**Faucon hobereau** : 2 obs. les 12 mai et 7 juin.

**Faucon pèlerin** : 1 le 12 mai.

**Fauvette à tête noire** : 39 obs. du 24 mars au 14 octobre.

**Fauvette babillarde** : 11 obs. du 9 avril au 1<sup>er</sup> juin.

**Fauvette des jardins** : 11 obs. du 5 mai au 16 juillet.

**Fauvette grisette** : 24 obs. du 11 avril au 26 juillet.

**Foulque macroule** : 63 obs. Max de 800 le 23 janvier, 2 le 22 avril, puis 3 le 5 septembre et 1090 le 4 décembre.

**Fuligule milouin** : 76 obs. du 1<sup>er</sup> janvier à fin février (dont 260 le 17 février) et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre (dont 484 le 8 décembre). Un individu mâle, peut-être non volant, est resté toute l'année (observé de mars à septembre).

**Fuligule milouinan** : une femelle adulte est observée du 15 janvier au 18 février.

**Fuligule morillon** : 41 obs. du 1<sup>er</sup> janvier au 17 février (dont 11 le 7 février). Puis du 13 octobre au 31 décembre (dont 28 le 11 décembre).

**Fuligule nyroca** : un mâle adulte observé les 1<sup>er</sup> et 11 janvier, 14 février, puis 1<sup>er</sup>, 4 novembre et 8 décembre.

**Gallinule poule-d'eau** : 50 obs. du 1<sup>er</sup> janvier au 18 avril, puis du 19 octobre au 31 décembre. (7 max.).

**Garrot à œil d'or** : 9 obs. 1 femelle le 11, puis accompagnée d'un mâle le 18 janvier. Un mâle les 29 et 30 novembre.

**Geai des chênes** : 28 obs. Toute l'année.

**Gobemouche gris** : 2 obs. du 27 mai au 25 juin.

**Gobemouche noir** : 1 obs. le 27 avril.

**Goéland brun** : 1 obs. de 3 individus le 5 mars.

**Goéland cendré** : vu à 5 reprises, 5 mars, puis du 17 au 22 décembre.

**Goéland leucophaea** : 2 immatures le 13 janvier.

**Grand cormoran** : 52 obs. de janvier à mars, 1 le 27

mai. Puis du 27 octobre au 31 décembre. Dont 35 en 3 vols direction nord.

**Grande aigrette** : 18 obs. de janvier au 5 mars, puis du 10 octobre à décembre (dont 22 le 10 octobre dans les arbres des Sirmonots).

**Grèbe castagneux** : 1 individu observé à 4 reprises du 22 octobre au 8 décembre, trouvé mort dans le village (même individu ?).

**Grèbe huppé** : 78 obs. de janvier à mai (dont 12 le 10 mars), puis du 28 septembre à fin décembre (dont 15 le 17 décembre).

**Grèbe jougris** : 25 obs. d'un individu du 25 février au 18 avril ; se déplace entre Magny-sur-Tille et Arc-sur-Tille, puis un individu le 17 novembre.

**Grimpère des jardins** : 19 obs. Toute l'année.

**Grive draine** : 7 obs. de janvier à mars, puis d'octobre à décembre.

**Grive mauvis** : 5 obs. du 18 janvier au 21 mars.

**Grive litorne** : 4 obs. hivernales.

**Grive musicienne** : 23 obs. Toute l'année.

**Grosbec casse-noyaux** : 10 obs. Toute l'année.

**Grue cendrée** : 3 passages migratoires les 13, 16 et 21 novembre.

**Guifette moustac** : un individu le 14 avril, puis un le 21 novembre (date extrêmement tardive).

**Guifette noire** : 2 individus le 16 avril.

**Harle bièvre** : du 30 novembre au 18 décembre (jusqu'à 5 individus le 4 décembre).

**Héron cendré** : 24 obs. Toute l'année de 1 à 2 individus. 6 le 23 juin.

**Héron garde-bœufs** : 10 le 16 juillet.

**Hibou moyen-duc** : 1 le 21 janvier.

**Hirondelle de fenêtre** : 15 obs. du 21 mars au 27 mai.

**Hirondelle de rivage** : 8 obs. du 25 mars au 18 avril. 150 le 16.

**Hirondelle rustique** : 26 obs. du 1 mars au 13 octobre. Plus de 100 le 17 avril.

**Hypolaïs polyglotte** : 13 obs. du 5 mai au 26 juillet ; max 6 le 27 mai.

**Linotte mélodieuse** : 47 obs. Toute l'année ; max 65 le 28 septembre.

**Loriot d'Europe** : 5 obs. du 5 mai au 20 juillet.

**Macreuse brune** : 52 obs. de 3 individus juv. du 22 janvier au 6 mars, puis de nouveau 3 juvéniles en automne, du 28 novembre au 31 décembre. Elles sont rejointes par 5 nouveaux individus le 29 décembre. Les 8 Macreuses sont encore présentes le 31.

**Martin-pêcheur d'Europe** : 22 obs. automnales du 18 septembre au 5 décembre.

**Martinet noir** : 9 obs. du 1 avril au 25 juin. 30 le 9 juin.

**Merle noir** : 43 obs. Toute l'année.

**Mésange longue queue** : 47 obs. Toute l'année. Nichée de 4 le 12 mai. 20 le 3 décembre.

**Mésange bleue** : 48 obs. Toute l'année, nichée de 4 le 25 juin.

**Mésange boréale** : 1 obs le 25 juin.

**Mésange charbonnière** : 46 obs. Toute l'année. 2 nichées le 27 mai.

**Mésange nonnette** : 28 obs. Une nichée le 7 juin.

**Milan noir** : 43 du 6 mars au 1<sup>er</sup> août ; 5 le 30 mars et le 6 juillet.

**Milan royal** : 6 obs. du 13 février au 7 novembre.

**Moineau domestique** : 3 obs. mais sédentaire.

**Mouette mélanocéphale** : 2 individus le 16 avril.

**Mouette pygmée** : obs. exceptionnelle de 154 individus en halte migratoire le 16 avril.

**Nette rousse** : 71 obs. du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> juin, puis du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre. Des groupes de plus de 40 individus : 48 le 5 février, 42 le 16 novembre

**Perruche à collier** : 1 individu mâle noté à 9 reprises s'est sédentarisé depuis le 16 septembre 2015 entre le village et la base de loisirs. Individu échappé de captivité.

**Petit gravelot** : 10 obs. du 5 mars au 18 avril où 2 à 3 individus fréquentent la plage, puis 5 individus le 2 août.

**Phragmite des joncs** : 1 chanteur de passage le 2 avril.

**Pic épeiche** : 27 obs. Toute l'année.

**Pic épeichette** : 11 obs. Toute l'année.

**Pic mar** : 1 obs. le 4 octobre.

**Pic vert** : noté à 4 reprises.

**Pie bavarde** : 27 obs. Toute l'année.

**Pie-grièche écorcheur** : 6 obs. du 5 mai au 2 juillet.

**Pigeon ramier** : 20 obs. Toute l'année ; migration en oct : 20 le 22, 250 le 25, 80 le 26.

**Pinson des arbres** : 44 obs. Toute l'année.

**Pinson du nord** : noté le 16 mars.

**Pipit des arbres** : 1 obs. le 6 oct.

**Pipit farlouse** : 3 obs. en octobre.

**Pipit spioncelle** : 1 obs. le 14 octobre.

**Plongeon arctique** : un individu du 15 au 17 novembre.

**Pouillot fitis** : 10 obs. du 20 mars au 11 août.

**Pouillot siffleur** : 1 obs. le 14 avril.

**Pouillot véloce** : 57 obs. du 3 mars au 3 décembre, nichée le 12 mai, fort passage les 13/14 oct.

**Roitelet triple bandeau** : 4 obs. 23 janvier, 3, 5 et 12 décembre.

**Roitelet huppé** : 11 obs. Toute l'année.

**Rosignol philomèle** : 24 obs. du 6 avril au 16 juillet.

**Rougegorge familier** : 63 obs. Toute l'année.

**Rougequeue à front blanc** : 7 obs. du 8 avril au 26 septembre.

**Rougequeue noir** : 13 obs. du 23 mars au 16 novembre.

**Rousserolle effarvate** : 29 obs. du 16 avril au 11 août.

**Sarcelle d'hiver** : 4 obs. de 1 à 5 individus du 2

novembre au 6 décembre.

**Serin cini** : 2 obs. les 20 mars et 14 octobre.

**Sitelle torchepot** : 7 obs. Toute l'année.

**Sterne pierregarin** : 4 obs. 14 et 17 avril, 10 mai (3 individus) et 13 juin.

**Tadorne casarca** : 1 individu le 6 février.

**Tadorne de Belon** : 2 obs., 5 le 10 janvier et 2 le 29 juin.

**Tarin des aulnes** : 49 obs. du 1<sup>er</sup> janvier au 13 mars. Des groupes de 30 à 40 (jusqu'à 60 le 18 janvier). Et du 13 octobre au 31 décembre jusqu'à 10 individus.

**Torcol fourmilier** : 1 le 17 avril.

**Tourterelle des bois** : 12 obs. du 18 avril au 20 août.

**Tourterelle turque** : commune

**Traquet motteux** : un individu les 15 et 16 avril.

**Troglodyte mignon** : 70 obs. Toute l'année.

**Vanneau huppé** : 2 obs. automnales, 11 le 25 octobre et 60 le 19 novembre.

**Verdier d'Europe** : 30 obs. Toute l'année.

L'année 2016 ne constitue pas une exception à la diversité observée.

Pour information, les 15 espèces supplémentaires suivantes avaient été observées en 2015 : Alouette lulu, Autour des palombes, Bouvreuil trompetant, Chevalier aboyeur, Chevalier culblanc, Effraie des clochers, Faucon émerillon, Grèbe à cou noir, Locustelle tachetée, Pic noir, Râle d'eau, Sarcelle d'été et Tarier pâtre.

En 2014, ces 10 espèces avaient été ajoutées : Aigrette garzette, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Canard pilet, Cigogne noire, Guêpier d'Europe, Harle huppé, Oulette d'Egypte, Sizerin cabaret et Tarier des prés.

Et en 2013, les 8 suivantes : Bécasse des bois, Bécassine des marais, Bécasseau variable, Busard des roseaux, Chevalier arlequin, Chevalier sylvain, Echasse blanche et Gorgebleue à miroir (blanc).

Au total, du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2016, 160 espèces d'oiseaux ont été présentes sur la base de loisirs. Cette richesse exceptionnelle témoigne de l'attractivité du site. Elle doit être prise en compte dans sa gestion et dans le développement des loisirs qui s'y pratiquent.

Des espèces exceptionnelles sont observées l'hiver et lors des périodes de migration : passage rapide ou long stationnement hivernal. La fréquence de ces observations souligne le fort pouvoir d'attraction du plan d'eau, ses potentialités d'accueil et ses capacités alimentaires.



En passage de printemps et au retour d'automne, le Balbuzard pêcheur visite le plan d'eau, il a été observé à 6 reprises en 2016 (S.Desbrosses).

### Analyse des observations

Quelques espèces méritent une attention particulière et donnent des indications précieuses sur l'écologie du site. Elles traduisent par exemple les difficultés rencontrées lors de la nidification. En consultant la situation du Bruant des roseaux, du Grèbe huppé et de la Foulque macroule, le manque de roselière, dans lesquelles ces espèces pourraient trouver la quiétude suffisante pour la reproduction, paraît évident. Ces espèces disparaissent du site au moment où débute leur période de reproduction. Il en est de même pour le Martin-pêcheur qui ne dispose pas de berge sableuse pour creuser son nid.

- La Foulque macroule

C'est l'espèce la plus représentée au cours de l'hivernage ; un suivi régulier du site permet de noter les premières arrivées début septembre, les derniers individus quittant le plan d'eau fin mars. Aucune tentative de nidification n'a donc été notée. La roselière est trop réduite et trop exposée au dérangement.

Les Foulques arrivent progressivement entre septembre et décembre ; c'est à cette période que l'effectif est le plus fort avec 1090 Foulques en décembre 2016. Pendant tout ce mois, la population reste à peu près constante à un millier d'individus. Puis, les départs ont lieu dès le mois de février et la population hivernante va progressivement disparaître en 2 mois. Au 20 mars, il reste encore une centaine d'individus.

Le mois de décembre 2016 a connu une période de gel continue d'une dizaine de jours. Celui-ci aurait pu contraindre les Foulques à quitter le plan d'eau, comme nous l'avons observé au cours d'années



précédentes. Mais, de façon spectaculaire, les Foulques ont maintenu une « chaudière » en brassant l'eau jour et nuit et en se préservant une capacité d'alimentation. Au bout d'une semaine, le millier de foulques « pâturant » un espace restreint, ne retirait plus que des tiges de plantes immergées, les feuillages ayant été totalement consommés.



Le lac est gelé, les Foulques ont conservé un espace d'eau libre de glace où elles peuvent continuer de s'alimenter, les cygnes, les canards et fuligules bénéficient de la situation (R.Desbrosses)

Le cumul de jours-Foulques s'élève à plus de 75 000 au cours de cet hiver 2016-2017. Si l'on considère qu'au cours d'une journée, une Foulque dont le poids moyen des femelles est de 700 gr et celui des mâles de 900 gr ingère 25 % de son poids, soit environ 200 gr, on peut ainsi évaluer à plus de 15 tonnes la quantité de végétaux consommée par les Foulques lors de leur recherche en plongée jusqu'à 3 mètres, profondeur moyenne de la gravière. Il s'agit essentiellement de Potamogeton nageant *Potamogeton natans* et de Myriophylle verticillé *Myriophyllum verticillatum*, deux plantes à fleurs immergées qui couvrent le fond du lac et dont les Foulques font une consommation exclusive en période hivernale.

Le graphique donne la chronologie de la présence des Foulques sur le plan d'eau au cours de l'hiver 2015-2016. Lors d'un week-end du novembre, une pêche autorisée a eu lieu sur le plan d'eau. Une partie des Foulques l'a quitté pour revenir une semaine après.

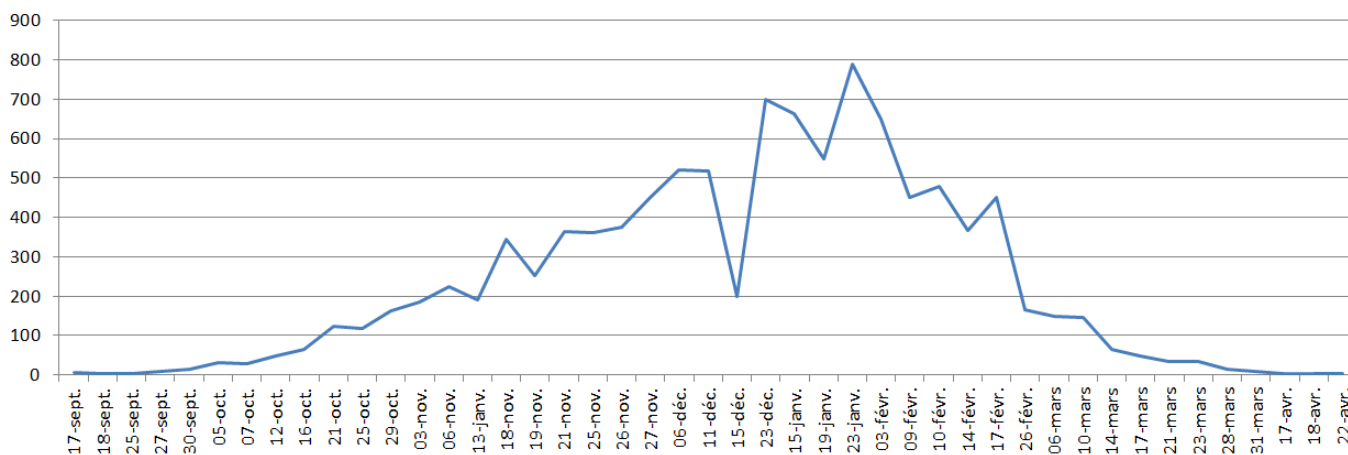
- La Macreuse brune

C'est un canard nordique qui ne s'observe qu'en hiver et dont les sites de nidification les plus proches sont à plus de 2 000 kilomètres. La présence de 8 individus simultanément est assez exceptionnelle ; 3 individus sont restés plus d'un mois en février et un individu est resté plus de 2 mois consécutifs du 28 novembre 2016 au 31 janvier 2017. Ces oiseaux plongent pour pêcher des écrevisses, lesquelles constituent, semble-t-il, leur nourriture exclusive.

A raison de 3 captures par jour, on peut estimer à plus de 500, le nombre d'écrevisses ingurgitées pendant un hiver. Une macreuse est restée avec les Foulques, profitant de la « chaudière » maintenue en eau libre pendant le mois de décembre.

- Le Grand Cormoran

La plaine des Tilles est exploitée pour ses ressources en granulats depuis plus d'un demi-siècle, laissant une quantité considérable de gravières en eau, présentant plusieurs centaines d'hectares d'eau libre. Cette situation, apparue à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, a considérablement favorisé l'hivernage de l'espèce qui s'est progressivement installée hivernant à l'intérieur des terres. Le Grand cormoran est un hivernant régulier sur le plan d'eau avec des effectifs assez modestes, chaque jour, de quelques



Graphique 1 : Evolution du nombre de Foulques macroules au cours de l'hiver (de septembre 2015 à avril 2016)

individus en activité de pêche. Présent de mi-octobre à fin mars, exceptionnel en dehors de ces dates (1 individu en mai), c'est en moyenne 4 individus par passage qui sont notés sur le site. Avec 6 mois de présence, et en moyenne 3 Cormorans par jour, on obtient 534 jours Cormorans ; ce qui porte le prélèvement estimé à 250 Kg de poissons. Pour l'essentiel, les observations directes indiquent que c'est le Poisson-chat qui est prélevé. L'observation d'un Grand Cormoran ayant la gorge ensanglantée prouve que cette pêche n'est pas sans risque. Mais cette estimation est à relativiser. Contrairement à la Foulque installée en permanence sur le site et qui ne le quitte que lorsqu'il est pris par la glace, le Cormoran ne s'attarde jamais longuement. Après deux à trois captures, il quitte le plan d'eau et ainsi ne prélève pas l'intégralité de son alimentation quotidienne.

- Effets du dérangement

On peut donc constater que la gravière est un écosystème d'une richesse saisonnière remarquable. Ce sont les espèces, en passage migratoire post-nuptial (de septembre à novembre), hivernantes et en passage prénuptial (de février à mai) qui lui confèrent cet intérêt. En période estivale, le plan d'eau est très peu fréquenté par les oiseaux. Les potentialités d'accueil pourraient être bien meilleures avec une gestion adaptée et volontaire comme la création d'une roselière sur toute la rive sud et la limitation du dérangement lié à la fréquentation humaine et aux activités nautiques. Ces deux facteurs expliquent l'absence d'oiseaux en période de reproduction :

- la fréquentation humaine et les activités nautiques,
- l'absence totale de précaution vis-à-vis de la faune de la part des aménagements et de la gestion du site, dont le manque de volonté de mettre en place une roselière indispensable pour accueillir les nids.

## Le suivi printanier par cartographie des oiseaux nicheurs

Cette étude a déjà été conduite en 2013 et a fait l'objet d'un compte-rendu à destination de la Communauté de communes de la plaine de Tilles, organisme gestionnaire du site. Le renouvellement de ce dénombrement printanier en 2016, 3 ans après, permet de disposer d'éléments de comparaison et d'entrevoir quelle est l'évolution du milieu et quel est l'impact des interventions de gestion. L'espace concerné par cette étude ne se

limite pas au plan d'eau, mais concerne l'intégralité de la base, la forêt de Frêne élevé et la lande à fruticés. L'inventaire, de type quadrat, consiste à localiser et à cartographier sur un plan du site tous les oiseaux contactés en période de reproduction, de mars à juillet. En superposant les cartes, sur lesquelles les points sont reportés, les territoires des oiseaux cantonnés apparaissent, confirmés par les jeunes qui prennent leur autonomie.

Sur les 32 espèces d'oiseaux nicheurs retenus car significativement présentes dans l'espace étudié (tableau 1), 25 sont communes aux deux relevés (2013 et 2016), soit 85%. La population d'oiseaux a donc peu évolué en 3 ans. On peut noter comme différence l'apparition de 5 espèces non observées en 2013 et pour lesquelles un couple cantonné est noté en 2016 : Bruant jaune, Grive musicienne, Mésange nonnette, Pic épeichette et Moineau domestique. Deux espèces ont disparu des comptages printaniers : la Gallinule poule-d'eau passée de 3 couples en 2013 à 0 en 2016 et le Tarier pâtre de 2 couples en 2013 à absent en 2016.

Pour toutes les autres espèces, on notera une relative correspondance dans l'ordre de grandeur de la population nicheuse, une diminution pour l'Accenteur mouchet, le Chardonneret élégant et la Rousserolle effarvatte, alors que l'Hypolaïs polyglotte et le Verdier d'Europe ont vu le nombre de couples augmenter.

Le pas de temps de 3 ans est trop court pour entrevoir une forte modification des populations d'oiseaux puisque la structure des milieux n'a pas profondément été modifiée par l'évolution naturelle. Par contre, la diminution significative de la population de Rousserolles effarvattes et la disparition de la Gallinule poule-d'eau nicheuse est à mettre en relation avec l'intervention de consolidation de la berge Est, réalisée en janvier 2015. Le fait d'avoir inutilement supprimé la végétation riveraine, petites roselières et linéaire ligneux, pour installer une protection continue alors que seulement quelques portions de chemin étaient menacées par l'érosion, a détruit les potentialités pour la présence de ces 2 espèces.

La disparition du Tarier pâtre est sans doute due à l'évolution du couvert herbacé qui lui interdit l'accès au sol où il trouve sa nourriture. L'abondance des buissons et l'extraordinaire vigueur de la ronce est très favorable à la cohorte des fauvettes et du Rossignol. En trois ans, les arbres ont grandi, le Rougegorge et la Tourterelle des bois sont mieux représentés et le Bruant jaune est apparu.



La Pie-grièche écorcheur fréquente le site depuis 2013. Un seul couple est présent, ici le mâle (R.Desbrosses)



Le Pouillot véloce arrive vers la fin du mois de mars. Son retour correspond à la floraison des chatons de saule (R.Desbrosses)

Espèces	2013	2016
Accenteur mouchet	3	1
Bruant jaune	0	1
Chardonneret élégant	3	1
Fauvette babillarde	1	1
Fauvette des jardins	5	4
Fauvette grisette	7	5
Fauvette tête noire	13	12
Gallinule poule d'eau	3	0
Geai des chênes	1	1
Grive musicienne	0	2
Hypolaïs polyglotte	3	6
Linotte mélodieuse	7	8
Merle noir	7	8
Mésange bleue	3	4
Mésange charbonnière	4	6
Mésange à longue queue	4	2
Mésange nonnette	0	1
Moineau domestique	0	2
Pic épeiche	1	2
Pic épeichette	0	1
Pie-grièche écorcheur	1	1
Pinson des arbres	3	4
Pouillot véloce	4	4
Pouillot fitis	1	1
Rosignol philomèle	7	6
Rougegorge familier	1	5
Rousserolle effarvatte	6	4
Sittelle torchepot	3	4
Tarier pâtre	2	0
Tourterelle des bois	1	2
Troglodyte mignon	3	3
Verdier d'Europe	1	3

Tableau 1 : Comparaison des résultats des inventaires par cartographie entre 2013 et 2016. Le nombre de couples de chaque espèce d'oiseaux apparaît dans chaque colonne.

A partir d'effectifs par espèce aussi faibles et sur un pas de temps aussi court, il n'est pas possible de tirer d'enseignements autres que descriptifs de cet ensemble d'habitats jeunes, variés et qui évoluent vers un boisement plus fermé. Il sera intéressant de continuer à suivre cette lente évolution.

## La « zone nature »

C'est lors de la réalisation d'un Contrat-Loisirs-Nature en partenariat avec le Conseil Général de Côte-d'Or (2014) qu'un espace a été désigné en «zone nature». Il s'agit de l'espace qui exclut la zone des parkings, les bâtiments voile-kayak et la plage destinée à la baignade surveillée. Cette «zone nature» très diversifiée se trouve potentiellement gérée de façon à favoriser la biodiversité des écosystèmes suivants :

- une forêt dominée par le Frêne élevé,
- une lande sur argiles (récupérées lors de l'exploitation), dominée par le Cornouiller sanguin ou la ronce,
- une petite zone prairiale humide,
- des fragments de roselières en rive du lac,
- une berge protégée de l'érosion par une plantation d'Aulnes glutineux.

Cette mosaïque d'habitats conduit à une forte biodiversité potentielle, l'exemple développé ci-dessus et qui concerne la faune ornithologique en est un exemple. Il en est de même pour d'autres groupes faunistiques et floristiques pour lesquels nous disposons déjà d'inventaires moins exhaustifs.

Malgré cette désignation en «zone nature» et la qualité des inventaires qui permettent d'avoir une bonne connaissance de ce site, les interventions de gestion actuelles sont de nature à dégrader les habitats et nuisent à la biodiversité, ne respectant pas la vocation de cet espace. Par ailleurs, aucune intervention de génie écologique n'a été envisagée afin de préserver et de favoriser les composants naturels. Des interventions maladroites conduisent à maintenir une forte pression de dégradations et de dérangements sans pour autant apporter une qualité aux loisirs des usagers.

La «zone nature» doit faire l'objet d'une gestion écologique digne de ce nom tout en améliorant la capacité d'accueil de tous les usagers respectueux du site.



Regroupement de Foulques macroules, Fuligules milouins et Nettes rousses (R.Desbrosses)



Ce Plongeon arctique a couvert plus de 2000 kilomètres et ne restera que 3 jours sur le plan d'eau, laissant aux nombreux ornithologues Bourguignons assez de temps pour venir l'observer (S.Desbrosses)

#### **Orientations de gestion à mettre en place :**

- Limiter la pression humaine par des dispositifs simples à la périphérie du plan d'eau, notamment par la protection des berges et de leurs abords.
- Mettre en place une gestion de la lande par pâturage.
- Développer des espaces éducatifs ayant pour objectifs la connaissance et le fonctionnement des zones humides, à destination de tout public.
- Porter à connaissance de tous les usagers les enjeux naturalistes du site et les inviter à les prendre en compte dans leurs pratiques respectives.

### Conclusion

Les points essentiels qui doivent être retenus et sur lesquels les interventions de gestion et de valorisation du site doivent s'appuyer sont les suivants :

- La base nautique d'Arc-sur-Tille est d'un point de vue nature un site remarquable de Côte-d'Or. La proximité avec la capitale bourguignonne lui confère un intérêt majeur comme espace répondant à de nombreux besoins de loisirs, d'éducation, de détente, mais aussi de découverte et d'observation de la « nature ».
- Sa richesse est due à la diversité des milieux rencontrés : le plan d'eau en hiver et lors des déplacements migratoires, la lande et la forêt au printemps et en été.
- Une gestion maîtrisée par génie écologique est tout à fait envisageable et ne présente aucune difficulté technique.
- Des aménagements éducatifs ayant pour thème les milieux aquatiques et humides sont de nature à valoriser cet espace prévu pour l'accueil du public depuis sa création.



Floraison spectaculaire de la Vesce cracca sur la lande dominée par le Cornouiller sanguin (R.Desbrosses)

#### **Remerciements**

L'association l'œil Ouvert d'Arc-sur-Tille remercie tous les observateurs de la LPO 21 qui ont contribué à enrichir la liste des espèces observées sur le plan d'eau et le site de la base de loisirs.

Merci à Georges Bedrines, Roger Soudagne et Samuel Desbrosses pour les photos qui illustrent ce document.